

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Conseiller technique en environnement et habitat

- Université d'Angers - UA

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ de formation : Sciences, technologie et ingénierie

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement cohabilité : /

La licence professionnelle *Conseiller technique en environnement et habitat* (LP CTEH) existe à Angers depuis 2009.

La première année, elle n'offrait qu'un cursus *Qualité environnementale de l'habitat et du cadre de vie* (QEH) mené par l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) via son Institut de biologie et d'écologie appliquée - IBEA. Ce parcours QEH n'a pas ouvert en 2014-15 faute d'inscrits.

A partir de septembre 2010, s'est ajoutée une option *Qualité environnementale, construction et exploitation* (QECE) menée par l'UFR ESTHUA - Tourisme et Culture (unité de formation et de recherche Études supérieures de tourisme et d'hôtellerie de l'Université d'Angers). A partir de 2013, la formation s'organise en alternance et permet d'accueillir des contrats de professionnalisation.

Conçue pour réunir dans un tronc commun des étudiants issus des formations bâtiment et environnement, cette licence vise à former des professionnels spécialisés, enrichis par les projets et cours communs, en élargissant leur approche avec une double compétence génie civil et environnement.

L'objectif est de pourvoir aux besoins de métiers liés à : l'amélioration énergétique des bâtiments, l'harmonisation des outils de planification, l'évolution du domaine des transports, la réduction des consommations d'énergie, les risques santé, les déchets, pour une « nouvelle gouvernance écologique ».

Synthèse de l'évaluation

Cette licence professionnelle a pour point fort d'avoir structuré l'enseignement de façon à assurer un suivi intense des étudiants à travers les contrôles continus, le projet tuteuré, et le stage.

Elle présente un cursus à deux options vers des métiers complémentaires : le tronc commun permet une ouverture et des approches croisées qui sont nécessaires pour la suite de la carrière. Mais il semble que l'une des options peine à recruter, ce qui met à mal le projet initial : à cause d'un recrutement très fléché (90 % d'étudiants issus de BTS - brevet de technicien supérieur), seule une des options a des inscrits.

Les passerelles, la formation continue et une action de communication élargie semblent manquer pour permettre aux deux options de recruter et maintenir ce croisement des approches, qui est la spécificité annoncée de cette licence professionnelle.

Elle bénéficie des soutiens d'entreprises et d'associations qui interviennent largement dans les enseignements (à hauteur de 75 %), mais cette multiplicité d'intervenants met en difficulté la coordination pédagogique et en conséquence l'évaluation régulière de la formation pour garantir son adéquation aux besoins du marché du travail. De plus, l'ancrage professionnel ne doit pas déconnecter la formation du contexte universitaire, notamment les aspects conceptuels et réflexifs que peut apporter la recherche.

Le conseil de perfectionnement et le comité de pilotage ne sont pas détaillés, et semblent manquer à la bonne évolution de cette formation au regard des besoins du secteur.

L'enseignement de langue est minimaliste, l'ouverture vers l'international absente, alors que ces métiers sont concernés par les orientations européennes et que les pays européens offrent des approches intéressantes et des débouchés potentiels : cela pourrait être développé, avec une offre de certification, avec en parallèle un recrutement plus large, hors BTS.

Points forts :

- Principe du double cursus complémentaire.
- Soutien des professionnels.

Points faibles :

- Multiplicité d'intervenants non enseignants.
- Faiblesse du comité de pilotage / perfectionnement.
- Recrutement trop fléché, manque d'inscrits, ce qui n'a pas permis l'ouverture d'une des options.
- Manque de passerelles et d'ouverture.

Recommandations

Le lien avec le laboratoire de recherche serait un atout à développer également, pour asseoir cette formation dans la perspective de métiers et de savoirs qui sont en pleine évolution. Le renforcement de l'équipe pédagogique interne à l'établissement devrait également être envisagé.

Constituer un conseil de perfectionnement aiderait certainement à améliorer le fonctionnement de cette licence, notamment au regard de son adaptation aux évolutions des métiers et des formations concurrentes, en intégrant des étudiants référents et en organisant la prise en compte de leurs évaluations de la formation.

L'amélioration du recrutement pour diversifier l'origine des étudiants permettrait à l'objectif de double parcours de se maintenir et le conforterait comme un axe d'amélioration primordial.

Analyse

| | |
|---|---|
| <p>Adéquation du cursus aux objectifs</p> | <p>Le cursus a été conçu pour répondre aux besoins, issus du Grenelle de l'environnement, de nouveaux métiers dans le bâtiment : ainsi le croisement des compétences des filières bâtiment et environnement permet de constituer, avec un tronc commun et deux parcours, une formation complète de professionnels capables de concevoir et conduire des projets associant les deux champs, que ça soit à l'échelle du quartier ou du bâtiment.</p> <p>Le parcours <i>QEH</i> (<i>qualité environnementale de l'habitat et du cadre de vie</i>) est porté par l'UCO-IBEA et le parcours <i>QECE</i> (<i>qualité environnementale, construction et exploitation</i>) est porté par l'ESTHUA.</p> <p>Cette conception de la licence professionnelle associant deux champs disciplinaires est pertinente au regard des besoins de nouveaux métiers et d'expertises croisées, dont la demande augmente avec la prise en compte des enjeux environnementaux dans le bâtiment et la ville.</p> <p>Cependant il n'est pas précisé dans les annexes quel est le détail des 50 heures communes, ce qui ne permet pas d'évaluer si ce petit nombre d'heures est suffisant pour justifier d'une approche croisée.</p> |
| <p>Environnement de la formation</p> | <p>Des partenaires industriels et associatifs sont associés pour les interventions, mais il n'est pas fait mention de partenariats ou contractualisations. Ces partenaires peuvent être commanditaires de projets tuteurés, intervenants dans leur spécialité, ou accueillent des étudiants pour les stages et alternances.</p> <p>Deux licences professionnelles similaires sont ouvertes à Nantes et au Mans. Elles abordent le métier par la gestion de chantier et construction, tandis que la LP <i>CTEH</i> est orientée bureau d'études.</p> <p>Le dossier ne précise pas cette « concurrence » au niveau national.</p> <p>La formation se fait en alternance, avec contrats de professionnalisation,</p> |

| | |
|-------------------------------|---|
| | <p>ce qui est un avantage pour l’ancrage métier, mais complique les emplois du temps et les déplacements (mobilités).</p> |
| <p>Equipe pédagogique</p> | <p>Avec 7 enseignants universitaires (25 %) et 17 intervenants professionnels (75 %), l’équipe pédagogique ne comprend pas une proportion suffisante d’enseignants : sur 531 heures les vacataires en assurent 347, soit 65 % des heures enseignées.</p> <p>Parmi ces 17 intervenants, seuls deux d’entre eux assurent deux enseignements (29 et 37 heures), les autres contribuent pour moins de 20 heures de cours et travaux dirigés (TD). Les compétences de ces intervenants ne sont pas précisées.</p> <p>Les enseignants universitaires, sur un total de 167 heures, dont 113 affectées aux enseignants-chercheurs, se répartissent 10 heures de suivi de stage, 10 heures de suivi du projet tuteuré, et plusieurs cours. Un volume de 60 heures est consacré au « retour d’expériences suivi contrats pro » sans qu’il soit précisé en quoi cela consiste.</p> <p>Il est à noter que ce déséquilibre tend à se réduire d’année en année, puisque la répartition était de 15 % - 82 % en 2011, puis de 22 %-75 % en 2012, et arrive à 34 %-66 % en 2013.</p> <p>Corollairement, il est fait mention d’une difficulté à réellement tenir les réunions d’équipe (éloignement des 17 intervenants). Le dossier ne précise pas combien de réunions sont effectivement tenues, et avec combien de présents.</p> <p>Le pilotage pédagogique est donc flou sur ce point dont l’importance n’est pas négligeable au regard de la cohérence et de l’efficacité globale de la formation.</p> |
| <p>Effectifs et résultats</p> | <p>Les effectifs sont recrutés à 44 % hors de la région des Pays de la Loire : la notoriété et l’attrait de la formation sont avérés. Mais cela interroge sur le recrutement local, qui reste faible.</p> <p>En 2014, l’option <i>QEH</i> menée avec l’Université Catholique de l’Ouest n’a pas pu ouvrir faute d’inscrits, ce qui implique que le principe fondateur de cette LP, qui est de proposer deux options complémentaires n’a pas pu fonctionner.</p> <p>Les étudiants étaient entre 19 et 28 jusqu’à 2013-2014, mais ensuite ils ont chuté à 10 étudiants en 2014-2015.</p> <p>Depuis 2013-2014, l’alternance a permis de recruter des contrats de professionnalisation (6).</p> <p>Le taux de réussite est supérieur à 87 %. Les non diplômés sont en réalité des abandons.</p> <p>Quelques poursuites d’études (1 à 3 étudiants par an soit 12 %) interrogent sur l’efficacité professionnalisante de la formation. Il n’est pas précisé de quel parcours ces étudiants sont issus.</p> <p>L’enquête à 30 mois montre que 53 % des répondants sont en emploi stable. Le suivi des diplômés est fait avec les enquêtes d’insertion à 6 mois et 30 mois. Il n’est pas fait mention de méthodes d’enquêtes permettant d’ajuster la formation aux besoins du secteur.</p> <p>Le taux d’adéquation entre la formation et l’emploi était de 33 % pour 2009/2010 et passe à 69 % pour 2010-2011, ce qui reflète probablement l’accroissement de la demande de ce type de profil dans les entreprises et associations.</p> |

| | |
|------------------------------|--|
| <p>Place de la recherche</p> | <p>L’enseignant responsable pédagogique de cette LP est chercheur, rattaché au Laboratoire angevin de recherche en ingénierie des systèmes (LARIS EA - équipe d’accueil 7315) depuis janvier 2015, dont un axe de recherche est en rapport avec la formation</p> <p>Un autre enseignant est également chercheur) dans un domaine directement lié aux enseignements.</p> <p>Ce point positif est minoré par le fait que le temps d’intervention des enseignants chercheurs est très minime.</p> |
|------------------------------|--|

| | |
|---|---|
| <p>Place de la professionnalisation</p> | <p>La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est complète et bien renseignée.</p> <p>Les données quantitatives témoignent d'une place importante donnée aux intervenants professionnels (75 % des enseignements), un stage de 16 semaines et des contrats de professionnalisation.</p> <p>Le forum des métiers est un moment fort pour les étudiants.</p> <p>Du point de vue qualitatif, il s'avère que les métiers de l'environnement ne sont pas assez représentés lors de ce forum, et que l'on ne sait pas si les stages sont en adéquation avec les objectifs de la LP.</p> <p>Par ailleurs il est soulevé la complexité de gérer un emploi du temps et des déplacements dus à l'organisation alternée par quinzaine cours / stage.</p> |
| <p>Place des projets et stages</p> | <p>Le cursus prévoit un projet tuteuré et un stage de 16 semaines.</p> <p>Pour le projet tuteuré, le travail en groupe de 2 à 3 étudiants est une occasion de développer la coopération, souvent nécessaire dans l'exercice des métiers visés. Il n'est pas précisé si ces groupes se constituent au sein des parcours ou en inter-parcours.</p> <p>Le sujet peut être issu d'une commande réelle, ce qui est un plus, car il met les étudiants dans la réalité professionnelle.</p> <p>Cependant il apparaît une contradiction entre « thématique librement choisie par un groupe », « en relation avec le projet professionnel de l'étudiant », et « répondre à une problématique réelle posée par un professionnel ». Les attendus de ce projet ne sont donc pas clarifiés quant à la possibilité qu'il donne à chacun de développer sa trajectoire professionnelle. Il n'est pas précisé comment s'articule ce projet tuteuré avec les problématiques du stage dans le cas des contrats de professionnalisation.</p> <p>L'évaluation du projet tuteuré se fait par une soutenance (« consécration de l'année ») et un mémoire. Le distinguo entre le travail de groupe et son évaluation individuelle n'est pas clarifié.</p> <p>Le suivi du stage est assuré par un tuteur pédagogique à trois étapes de la mission (début, milieu, fin, ce qui donne trois fiches de suivi), et dans l'entreprise par le maître de stage. Ce tuteur participe à la soutenance finale.</p> |
| <p>Place de l'international</p> | <p>Le dossier mentionne que l'international est sans objet pour cette formation.</p> <p>Pour autant, les démarches similaires existent à l'étranger, les réglementations parfois européennes, ou les tendances à l'universalité des normes et certifications justifieraient cette ouverture.</p> <p>De plus, les pays anglophones et germanophones sont en pointe sur ces sujets: l'ouverture vers les démarches de ces pays et la proposition de soutenance en anglais pourraient être intéressantes dans cette LP.</p> <p>Les 20 heures d'enseignement d'anglais ne débouchent sur aucune certification.</p> |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> | <p>Les étudiants viennent à 90 % des BTS des filières directement liées (bâtiment, génie civil, domotique...). Le recrutement se fait sur dossier et entretien, mais il n'est pas fait état de plus de détails.</p> <p>Ce recrutement vise à éviter les échecs, mais il ferme aussi probablement des portes à des étudiants qui seraient motivés sans venir forcément des filières déjà fléchées. Le dossier se limite à mentionner le constat de ce recrutement majoritairement BTS, il ne précise pas les modalités de recrutement, ni d'insertion de cette formation dans l'offre universitaire.</p> <p>Le dossier ne mentionne aucune passerelle ou mise à niveau.</p> <p>44 % de l'effectif vient d'autres régions, mais aucun élément n'est fourni pour en comprendre la raison, puisque l'évaluation « environnement de la formation » est incomplète sur ce point.</p> <p>L'information sur cette LP est faite par le biais du site internet de l'université, de sites de formations en bâtiment et environnement, une journée portes ouvertes, des salons étudiants, et l'information directe par les anciens étudiants.</p> |

| | |
|---|--|
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p> | <p>La formation comprend 530 heures de cours, travaux dirigés et travaux pratiques, dont 120 heures de suivi des projets tuteurés.</p> <p>Depuis 2013, elle propose quelques contrats d'alternance. Ces contrats pourraient être renforcés notamment pour permettre d'inscrire cette LP dans le parcours de formation continue.</p> <p>Il est évoqué des inconvénients liés à l'alternance par quinzaines, l'avantage de la formule n'est pas évident.</p> <p>L'usage du numérique est évoqué, mais sans détails sur les usages des plateformes (Moodle, UA box). Les heures d'enseignement des logiciels techniques sont légères : 16 heures sur Autocad et 19 heures sur Comfie ne permettent pas de devenir opérationnel sur ces logiciels.</p> |
| <p>Evaluation des étudiants</p> | <p>Parmi les 6 unités d'enseignements (UE) qui évaluent les compétences, le projet et le stage représentent un tiers des ECTS (crédits européens).</p> <p>Chaque UE est évaluée par contrôle continu et dossiers rendus, tandis que le projet tuteuré évalue les compétences transversales.</p> <p>L'évaluation est assurée d'une part avec les contrôles continu et terminal qui combinent travaux individuels et les travaux en groupe, et d'autre part le rapport de stage et le projet tuteuré.</p> <p>La présentation du rapport de stage se fait devant les nouveaux inscrits. Le jury est constitué d'enseignants et de professionnels (25 à 50 % du jury).</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p> | <p>L'évaluation des compétences identifie la capacité des étudiants à produire un travail de qualité, à s'autonomiser dans la prise de décision, à communiquer auprès de divers publics et à adopter une posture professionnelle.</p> <p>Les compétences transversales sont évaluées au travers du projet tuteuré et du stage.</p> <p>Il est soulevé un manque de retour post-épreuves tant de la part des enseignants que des intervenants professionnels.</p> <p>Il n'est pas fait mention du supplément au diplôme.</p> |
| <p>Suivi des diplômés</p> | <p>Le suivi est réalisé par la méthodologie ministérielle, avec enquêtes à 12 et 30 mois.</p> <p>Le responsable de formation reçoit directement les retours des étudiants dès qu'ils sont en emploi, suite à l'obtention du diplôme.</p> <p>Le taux d'emploi est de 63 % pour les diplômés de 2010-2011.</p> <p>La poursuite d'étude est estimée à 16 %.</p> <p>Il est évoqué la nécessité d'un suivi rapproché de l'adéquation formation/emploi (évaluée à 73 %) afin de rester adapté à la demande du secteur, mais sans précisions de moyens.</p> |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> | <p>Le « comité de pilotage », dont la composition n'est pas précisée, se réunit au moins une fois par an, après les jurys. Il est précisé la difficulté de réunir les professionnels pour ces réunions. Ses missions sont de discuter sur l'organisation de la formation (emploi du temps, répartition des cours, interventions professionnelles, répartition des évaluations dans l'année)</p> <p>Le conseil de perfectionnement est organisé par la composante (pas de détails).</p> <p>Il n'y a pas de référent étudiant, mais un questionnaire individuel d'évaluation, sans que soit précisé comment sont prises en comptes les remarques des étudiants.</p> |

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

| | |
|------------------------------------|--|
| Champ de formation | Science, technologie et ingénierie |
| Type (Licence, LP, Master) | LP |
| Intitulé du diplôme | Conseiller technique en environnement et habitat |
| Responsable de la formation | Soyer Isabelle |

Synthèse de l'évaluation

| Points faibles | |
|----------------|---|
| Observations | La multiplicité d'intervenants sera revue à la baisse pour le prochain contrat. Le faible effectif de la promotion nous amène aussi à revoir les objectifs de la formation afin de permettre un recrutement plus large et faciliter l'insertion des étudiants. Cela commence par la mise en alternance de la formation sous forme de contrat de professionnalisation dès la rentrée 2014. |

| Recommandations | |
|-----------------|--|
| Observations | Une réunion, prémices d'un conseil de perfectionnement, élargie aux trois licences professionnelles portées par l'ESTHUA dans ce champ de formation a permis une réflexion sur le contenu de ces trois formations, et en particulier sur les compétences communes attendues et celles spécifiques à chaque formation |

Analyse

| Adéquation du cursus avec les objectifs de la formation | |
|---|--|
| Observations | Le trop faible effectif du parcours porté par l'UCO n'a pas permis de le maintenir |

| Equipe pédagogique | |
|--------------------|---|
| Observations | Le resserrement évoqué précédemment de l'équipe pédagogique permettra un réel échange régulier de l'équipe afin de valider chaque année la pertinence du contenu de la formation. |

| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | |
|--|---|
| Observations | Pour le prochain contrat des mises à niveau seront proposées dans le domaine du bâtiment et des équipements techniques du bâtiment par exemple. |

Suivi de l'acquisition des compétences

| | |
|--------------|---|
| Observations | Un livret de l'alternant sera mise en place afin de suivre les compétences acquises par l'étudiants au cours de ses périodes en entreprise mais aussi à l'université. |
|--------------|---|

Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation

| | |
|--------------|--|
| Observations | La politique de l'UFR en ce qui concerne les conseils de perfectionnement était un conseil unique pour l'ensemble des formations. Pour le prochain contrat la mise en place d'un conseil pour cette licence professionnelle voire pour les trois licences professionnelles portées par l'ESTHUA dans ce champ de formation est envisagée |
|--------------|--|

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

